

KILLMOUSS NF

Antimousse préventif curatif concentré

AVANTAGES:

- Ininflammable
- •Biodégradable à plus de 90%
- •Super concentré et chimiquement neutre.
- •Utilisation facile, sure, efficace, économique et durable.

PROPRIÉTÉS:

KILLMOUSS NF a été spécialement conçu pour supprimer de façon radicale les champignons, mousses, lichens et algues qui conservent l'eau et l'humidité, activant ainsi la détérioration des supports.

KILLMOUSS NF est efficace sur presque toutes les surfaces en intérieur comme en extérieur.

KILLMOUSS NF s'applique aussi bien sur le bois, la brique, le ciment, la pierre, le métal et sur toute surface peinte ou non, l'ardoise, la tuile, le shingle, le fibrociment, galva, zinc ...

KILLMOUSS NF élaboré à partir de composants spécifiques, assure des fonctions multiples grâce à ses remarquables propriétés sporicides et fongicides.

KILLMOUSS NF grâce à son exceptionnel pouvoir mouillant, peut s'infiltrer dans les moindres interstices pour détruire mousses et champignons.

KILLMOUSS NF peut être utilisé aussi bien en curatif sur les cours de tennis, aires de sport, monuments etc... qu'en préventif, car il renferme un biocide

DEMOUSS NF peut être également utilisé sur les toits en chaume, aussi bien en préventif qu'en curatif

MODE D'EMPLOI:

- •Pour un résultat rapide, diluer 1 à 2 litres de KILLMOUSS NF pour 20 litres d'eau, suivant l'épaisseur de mousses sur le support. (pouvoir couvrant : 50 litres de solution pour traiter 200 m2, soit 5 l de KILLMOUSS NF)
- •Pulvériser. Laisser agir 48 à 72 heures et rincer au jet sous pression.
- •Si l'on ne recherche pas un résultat immédiat, laisser agir KILLMOUSS NF, le temps et les intempéries (pluie et vent) se chargeront du nettoyage. Dilution 1 litres pour 9 litres d'eau.

KILLMOUSS NF, grâce à son activité biocide, est particulièrement recommandé pour l'assainissement des supports avant peinture :

- ➤ Pulvériser KILLMOUSS NF dilué à 1 L pour 30 à 401 d'eau
- ➤ Laisser sécher
- ➤ Appliquer la peinture

Appliquer toujours **KILLMOUSS NF** par temps sec et de préférence entre 12 ET 25°C.

SÉCURITE D'EMPLOI : Consulter la FDS

- •Consulter la FDS.
- •Substance biocide: Chlorure d'ammonium quaternaire, n° CAS 63449-41-2, 300 g/l